



# Résister!

#15 - novembre 2012

au capitalisme, au fascisme, aux discriminations... et à la résignation

# Silence!

Ils décident pour vous.

Le « plan local d'urbanisme » (PLU) est un document de planification permettant d'organiser l'espace de la ville en tenant compte des impératifs environnementaux. Du moins, en principe. Ça emmerde bien les élu-e-s, qui préféreraient pouvoir décider seul-e-s de ces importantes questions, mais dans la procédure de validation d'un PLU, le public a voix au chapitre. L'enquête publique sur le PLU de Malzéville a été ouverte entre le 22 octobre et le 22 novembre. Convaincus qu'elle constituait un grand moment de débat démocratique, le maire de



Malzéville et le président de la communauté urbaine du Grand Nancy ont tout prévu : organiser cette enquête pendant les vacances de la Toussaint ; surtout ne pas organiser de réunions publiques ; dans la mairie de Malzéville

choisir pour l'accueil du public une pièce pas trop grande mais avec du passage (le hall de l'hôtel de ville et ses va-et-vient permanents), une petite table et quatre chaises (les retardataires resteraient debout...), attribuer au commissaire enquêteur une salle à part, où il pourrait accueillir un à un les patient-e-s, ce qui serait idéal pour tenir des discours différenciés (pouvoir confier aux uns le contraire de ce qu'on a affirmé aux autres)... Ainsi fut fait. Le samedi 10 novembre, le collectif « Les Pieds sur Terre » (\*) est venu déposer sa contribution. Il a dû insister fortement auprès du commissaire enquêteur pour qu'il accepte de mettre à disposition du public le registre sur lequel celui-ci peut librement consigner ses observations. Le spectacle était digne de la Comédie humaine. Enfermé dans son bureau, le

**Participez à l'enquête publique : voir encadré page 2**

**Prix**

Le prix est librement fixé par le lecteur. Le prix de revient de ce numéro est de 0,40 €

**VIENS  
SOUS MA  
SOUTANE  
PAGE 2**

**SPORT :  
LUTTE DES  
CLASSES  
PAGE 3**

**CARNET  
BLANC  
PAGE 7**

commissaire enquêteur jouait son rôle d'écran protecteur des choix des élu-e-s et temporisait, encourageant les uns et rassurant les autres ; les voisins des zones « à urbaniser » et qui vivent désormais dans cette angoisse découvraient l'ampleur du problème ; les promoteurs immobiliers, dont l'un est venu avec un très épais et très impressionnant dossier, longeaient les murs pour aller plaider leur cause intéressée, les défenseurs de l'environnement attendaient que la presse locale veuille bien s'intéresser au sujet... L'enquête publique révèle les intérêts particuliers. Passons sur le fait que le nouveau plan local d'urbanisme de Malzéville ouvre à l'urbanisation 13,7 ha de vergers, de jardins et d'espaces naturels, sans prendre la mesure de

**À quoi bon demander leur avis à toutes ces gens qui n'y connaissent rien, alors que tout est déjà écrit ?**

l'accroissement des risques (inondations, glissements de terrain), sans trop se préoccuper ni des questions de paysage, ni de l'écosystème, pourtant très fragile à proximité de la ville, et encore moins de la trame verte et bleue et autres balivernes pour écologistes qui se chauffent à la bougie. Les documents d'urbanisme

fourmillent de contradictions : on veut urbaniser tout en affirmant la nécessité de conserver les espaces naturels. Seulement voilà, pour dénoter les absurdités dans la logorrhée technocratique de l'agence d'urbanisme et de la communauté urbaine, encore faut-il avoir pas mal de temps et se montrer tenace ! Dans cette magnifique opération de « démocratie participative » (qu'ils disent !), le volume de documents n'est pas le moindre frein : 418 pages pour le dossier principal, 206 pages pour les annexes... Le tout faisant référence à un nombre considérable de textes réglementaires. Entre le trop peu et l'excès, il y doit y avoir une marge. Il est d'ailleurs permis de douter que toute-s les élu-e-s aient lu cette masse de documents. Quoi qu'il en soit, le projet de PLU a été voté à l'unanimité par la communauté urbaine, le 6 juillet 2012.

Certains Malzévillois-e-s finiront par apprendre l'existence de cette enquête publique une fois le PLU définitivement voté. Quant à eux, les promoteurs et les spéculateurs sont avertis : les cochons sont bien gardés.

Piéro

**R**

(\* Pour en savoir plus, le blog du collectif « Les Pieds sur Terre » : <http://piedsurterre.blogspot.fr/>

#### Pour participer à l'enquête publique

L'enquête publique est une étape importante pour la modification de ce projet. Le commissaire enquêteur recueille les avis, suggestions et contre-propositions. Chaque habitant-e du Grand Nancy, sans restriction d'âge ni de nationalité, peut s'y exprimer et exercer son droit en faveur de la protection de l'environnement. Rendez-vous à l'hôtel de ville de Malzéville ou à l'hôtel de la communauté urbaine (viaduc Kennedy, à Nancy). **Le commissaire enquêteur sera en mairie de Malzéville le jeudi 22 novembre, de 14 h à 17 h.**

**A BAS LA CALOTTE !!!**



t

l

grand-mère, institutrice IIIe République, féroce anticléricale, avait fait baptiser son fils unique (mon père), par convenance.

Le pauvre, il a même dû se taper le catéchisme et la communion solennelle, car sa mère craignait qu'il ne puisse pas se marier à l'église sans ce sésame indispensable selon elle. Et mon arrière-grand-père qui lui apprenait quasiment à lire dans *Treize preuves de la non-existence de Dieu...*,

c'était dire la motivation de mon père pour aller au catéchisme.

« Comment faut-il prier ? », demandait le curé. Et mon père soufflait dans le dos d'une fille qui ne savait pas : « Avec humidité ! ». Ce que la fille répétait à la vive hilarité de l'assistance... « Mais non, mais non, avec HUMILITE ! » répondait le curé.

C'est pour cela que quand je vois ceci sur le portail de l'église ou de la basilique Saint-Epvre (n'étant pas experte en bondieuseries, je ne sais pas comment il faut dire), cela m'indispose un peu... Il paraît que c'est l'année de la foi, et bien ce n'est pas une excuse !

« Dieu est fidèle, lui qui nous a appelés »... Personnellement, contrairement à Jeanne d'Arc, je n'entends pas de voix, je n'ai rien entendu... et si j'avais entendu, j'aurais fait la sourde oreille...

« Rien ne nous séparera de l'amour du Christ »... Le pauvre, il a été crucifié de façon barbare il y a 2000 ans. Il aimerait peut-être qu'on lui fiche la paix maintenant, qu'on oublie tout et qu'on passe à autre chose. Enfin, heureusement qu'il n'a pas été empalé, sans quoi, on peut se demander ce que feraient les fervents crétiens en guise de signe de croix.

In furore

**R**



Heureusement pour moi, je suis baptisée à l'eau de vaisselle, car si mes parents avaient eu le culot de m'imposer le traditionnel baptême catholique (c'est vraiment très démocratique, on voit mal comment une bébé qui ne parle pas encore pourrait donner son avis sur a question), je me serais débrouillée pour annuler cette cérémonie aberrante à l'âge adulte.

Mais il n'y avait aucun risque, ma

**OU LA CALOTTE À NANCY !!!**

# On a gagné !

Corinne vient d'obtenir l'annulation de son licenciement par l'Udaf (voir RésisteR #7, déc. 2011). Elle revient ici sur l'enchaînement des événements qui ont conduit son patron à vouloir la virer, et sur la construction de la mobilisation en face.

« Cela fait longtemps que je suis une emmerdeuse aux yeux de la direction de l'Udaf. Déléguée syndicale depuis avril 2000, j'ai contribué à la réhabilitation des instances représentatives du personnel, et nous avons avec mes collègues imposé notre regard sur les décisions prises par la direction.

La tentative de licenciement est intervenue en 2010, après mon retour à l'Udaf au bout d'un an de congé sabbatique. Mon poste avait été démantelé pendant mon absence. Je n'ai retrouvé ni mon bureau, ni mes suivis. Le retour a donc été *hardcore* et j'ai découvert notre nouveau directeur, retraité commandant de la gendarmerie, et ses méthodes policières...

Le retour a donc été dur, et à cette époque j'allais mal. Je suis tombée malade et la direction en a profité pour me reprocher tout un tas de fautes liées à mes absences. Mes collègues ont immédiatement fait le lien avec mon mandat syndical et ont répondu présents aux appels à se mobiliser. Ainsi que l'inspection du travail qui s'est opposée à mon licenciement.

Cet évènement était le premier d'une longue liste. A ce jour une vingtaine d'anciens collègues sont partis et une bonne moitié d'entre eux ont été licenciés en 2 ans. Il y a 8 dossiers aux prud'hommes, la bataille se déroule maintenant dans les tribunaux.

Une des étapes importante de la mobilisation, c'est quand nous avons reçu le soutien de l'inspection du travail, qui a mis un procès-verbal à l'Udaf, et de la médecine du travail, qui garde un œil très avisé sur les arrêts-maladie. Une expertise des risques psychosociaux a été établie, ses conclusions sont accablantes.

Il a été très important d'avoir du monde devant l'Udaf lors des appels à mobilisation. Cela a donné du courage aux salariés qui s'en prenaient plein les dents, et la direction n'a pas apprécié que cela se voie de l'extérieur. Faire connaître notre lutte dans les milieux militants et par le biais de la presse, cela a permis de légitimer nos actions. Les partenaires ont ainsi pu comprendre pourquoi nous avons des difficultés dans le suivi des mesures.

Aujourd'hui je n'ai pas perdu mon emploi mais je dois maintenant aller aux prud'hommes pour demander des dommages et intérêts pour le préjudice subi. Il faut leur faire comprendre que le harcèlement ne paie pas. »

Corinne **R**

## Travail 1 – Capital 0

Interview de Dominique, fonctionnaire syndicaliste chez Orange-FT, victime d'une brutale mise à la retraite d'office par la direction.

**RésisteR!** Quelle est ta situation actuelle ?

**Dominique.** J'ai été radié des cadres de la Fonction publique le jour de mes 60 ans, malgré ma demande de poursuite d'activité afin de compléter mes trimestres manquants, pour bénéficier d'une retraite pleine, c'est à dire 75% de mon traitement mensuel brut. Aujourd'hui, la direction de FT n'a toujours pas pris en compte la réalité de notre famille « recomposée » avec nos trois enfants issus de mariages différents. Ayant élevé les trois enfants pendant neuf ans avant leur 20 ans, je peux comme l'indique la loi, faire majorer ma pension de 10% supplémentaires.

Je me trouve actuellement sans aucun revenu, puisque Orange n'a pas encore validé ma réelle situation familiale... A titre d'information, une demande pour percevoir sa pension s'étale environ entre 3 à 4 mois !

**RésisteR!** Comment expliques-tu cette décision exceptionnelle de la direction à ton encontre ?

**Dominique.** Il y a trois ans mon chef a demandé auprès de la direction territoriale la tenue d'une enquête interne afin d'établir la réalité de propos diffamants tenus à son encontre, que j'aurais dits lors d'un CHSCT(\*). En effet, en tant que fonctionnaire, si les faits diffamants avaient été établis, j'aurais eu à affronter une commission disciplinaire, en clair mon employeur m'aurait

sanctionné... Heureusement, de nombreux témoignages, y compris ceux d'inspectrices du travail, ont permis de prouver que cette accusation était fausse. Toutefois, revanchard, ce même chef m'a assigné alors au tribunal de police. Son angle d'attaque passait du professionnel à l'individuel. L'assignation à comparaître au tribunal de police est une procédure très brutale qui se déroule en audience publique d'une part, et qui ne vous laisse que dix jours pur rassembler des témoignages de défense d'autre part... Suite à cette deuxième attaque j'ai été relaxé et lui condamné. Mon « éviction » d'Orange est l'expression d'une vengeance et d'un harcèlement qui a commencé il y a trois ans, et dont l'origine vient du comportement antisyndical de mon directeur...

**RésisteR!** Quels sont les objectifs et les perspectives de vos actions solidaires de résistance débutées vendredi 2 novembre ?

**Dominique.** Il s'agit avant tout de rétablir mes droits, mais également et essentiellement de dénoncer un comportement antisyndical et d'éviter que les travailleurs cèdent à cette menace qui nie les droits syndicaux et individuels. Pour ce qui est des suites, si la direction continue à refuser les négociations, les militants préparent dès aujourd'hui d'autres formes d'actions. A suivre...

RésisteR! **R**

(\* CHSCT : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions du travail.

## On va gagner !

# Des piscines peuchère... même à Marseille cela n'existe pas... alors à Nancy !!!

L'affaire du prix d'entrée et des abonnements aux piscines de la CUGN qui défraie la chronique depuis quelques mois déjà a enfin trouvé une solution.

Les médisants de bord de bassin vont être contents...

Voici les conversations que l'on pouvait entendre récemment à la piscine :

«C'est à cause de "ces gens-là", ceux des Nations qui abusent! Il paraît qu'ils achètent un seul abonnement et que toute la famille en profite, 7 ou 8 personnes. Ces gens-là se reproduisent comme des lapins, ils ne vivent que des allocations familiales et du RSA. C'est à cause d'eux que nous allons devoir payer nos entrées ou nos abonnements plus chers!»

C'est certain, le prix du chauffage et de l'entretien des piscines dépend du nombre de personnes qui les fréquentent... Pourquoi le Français moyen a-t-il tant besoin de trouver un bouc émissaire?

Nous sommes encore dans un pays riche il me semble, même si l'argent est très mal réparti, et personnellement, je trouve inadmissible qu'un enfant ou un adolescent ne puisse pas aller à la piscine parce qu'il n'a pas les moyens d'en payer l'entrée... mais c'est la même chose pour un retraité, un chômeur ou un bénéficiaire des minimas sociaux. Le simple bon sens serait que ce soit GRATUIT.

Mais malheureusement, ce n'est pas l'opinion de nos élus.

Voici ce que l'on peut lire sur le site de la CUGN : les délibérations du conseil municipal du 28 septembre 2012 ont fixé les nouveaux tarifs.

**Le pass annuel maintenu** (Premier miracle !!!!)

**Un tarif social** (Deuxième miracle!!). Pour les seniors, les minimas sociaux (ne stigmatisons pas surtout!!!), l'entrée unitaire est proposée de 2,80€ (tarif réduit) à la place de 3,80€ (tarif normal). Concernant l'abonnement annuel, il intègre une revalorisation

selon l'indice INSEE et est proposé à 112€ (tarif réduit) contre 109€ actuellement (tarif normal pour tous).

Un pass annuel maintenu et un nouveau pass trimestriel. Le pass annuel est maintenu sous la forme d'une carte nominative avec photo. (Chouette alors,

nous serons tous fliqués et fichés, « ces gens-là » ne pourront plus frauder...). Son prix est proposé à 144€ pour le tarif normal et 112€ pour le tarif réduit. Alors, là, on dépasse très largement la revalorisation selon l'indice INSEE, on est à  $(144-109)/109 = 32\%$  d'augmentation contre  $(112-109) = 2,7\%$  soit une augmentation 10 fois supérieure à celle de l'indice INSEE !! Nos élus ne sont pas très doués en calcul!

Dans le même temps, la création d'un pass trimestriel est proposée à 50€ pour le tarif normal et 35€

pour le tarif réduit. (Troisième miracle ! Alleluia !!!)

**Payer en plusieurs fois.** La Communauté urbaine a officiellement sollicité les services de l'État pour permettre la mise en place à l'attention des usagers d'un paiement en plusieurs fois pour le pass annuel et le pass aquaforme annuel.

Ah, il y aurait-il donc des citoyens de la CUGN qui ont des problèmes d'argent ??

**Tarif réduit:** chômeurs et personnes relevant des minimas sociaux, seniors relevant du minimum vieillesse, étudiants. UNIQUEMENT sur présentation d'un justificatif

Eh oui, des fois que ces salauds de pauvres veuillent arnaquer la CUGN...

Et au bon bénéf : Attention, achat carte / remplacement : 2.35€ Et avec la photo, cela ne va pas coûter plus cher ? Il faut rentabiliser quand même...

*Une nageuse assidue*

*In furore* **R**



## La brève de CJ

*C'est la fête de tous les seins,  
Jean-Claude Mas le prothésiste est sorti de prison !!!*

# HAUT les mains, peau d'lapin ! !

la maîtresse en maillot de bain, le ministre en marinière, grande première ! !

Pendant que le Montebourg, redresseur improductif, se prend pour Jean-Paul Gaultier et pose en marinière avec son robot Moulinex sur fond bleu blanc rouge, la Florence Lamblin, architecte et élue du 13e, nous fait le coup des valoches. 355 000 euros planqués en Suisse qu'elle a omis de déclarer au fisc ? Fraude fiscale, non, légèreté de sa part. En coupures de 100, 50 et 20 euros, ça fait quand même un paquet de valoches à transporter par ses commissionnaires ? Pas facile le commerce extérieur de nos jours ! Qu'on se rassure, elle s'est acquittée de sa dette fiscale, un chèque de 31 000 euros. C'est bête, elle aurait pu acquérir une œuvre d'art, qu'elle aurait prêté ensuite aux musées, elle serait blanchie ! Quand on sait la précarité des locaux de police et que la BAC nord de Marseille (les 2/3) a été obligée de rembourrer ses plafonds avec du chanvre, cet argent qui circule, ça fait mal !

Tout ça bien sûr, sur fond de sobriété des dépenses et d'éthique collective. Bon peuple de France, tu devras faire des efforts, et vogue la galère !

Les uns après autres les plans sociaux s'égrènent dans la presse, les Arcelor, les Peugeot, les Alcatel, les grandes entreprises, les

petites, la liste Made in France des suppressions d'emplois est infinie.

Mais la question sociétale du moment c'est quand même « Faut-il ouvrir des salles de shoot ? ». Parrainées par Lance Armstrong, on ne sait pas. Le professeur Debré, agitateur à l'UMP, celui-là même qui a dressé tardivement la liste des médoc inutiles, dit NON ! Luc Chatel ancien laqueur chez Elsève, ancien ministre de l'Éduc, dit NON ! Il fut un temps lointain où on trouvait des dispensaires dans les centres ville, mais la modernisation et la médecine libérale ont fait leur œuvre. On parle bien de santé publique ?

La grotte de la Soubirous a dû fermer pour cause d'inondation, pas de l'eau bénite, mais des eaux boueuses du Gave du Pau. 450 pèlerins et pèlerines évacués et personne n'en parle ! Impossible de brûler un cierge dans ces conditions et le préjudice commercial est énorme ! François Hollande, officiellement chanoine honoraire de Latran, n'a pipé mot. A la différence de son prédécesseur, il n'ira pas chercher son titre. C'est ça le changement !

CJ **R**



## Et les vaches seront bien gardées...

En ces temps de débat permanent, tout le monde a un avis sur tout, et surtout un avis.

Les curés parlent de politique, les politiques de religion.

Les femmes émancipées des femmes battues, les hommes émancipés des femmes battues, les femmes battues, elles, ne parlent guère.

les hommes pensent pour les femmes, les femmes pour les hommes, les deux pensent savoir ce qui est bon pour les enfants.

Les laïcs parlent des femmes voilées, les religieux des femmes dévoilées.

Les hétéros parlent des homos, parlent rapport entre gens du même sexe sans avoir jamais pratiqué, parlent d'amour gay ou lesbien sans l'avoir jamais connu.

Les célibataires critiquent le mariage, les curés l'idéalisent, les deux ne l'ont pas vécu.

Les syndicalistes parlent travail, les politiques justice sociale. les travailleurs parlent des chômeurs, les chômeurs eux parlent peu...

Les Français parlent des étrangers, les bourgeois des banlieues,

et les banlieues quand elles s'expriment personne ne les écoute vraiment.

La télé parle du peuple, le peuple de la télé.

La télé montre les riches aux pauvres, et les pauvres aux riches, et tout le monde en parle ...

Bref, tout ce petit monde aurait tant à dire, s'il se contentait de parler déjà de s'exprimer en son nom, pour soi, au lieu de penser à la place des autres.

Nous gagnerions du temps et de l'énergie, si les décisions étaient prises par ceux qui vont les subir, si la représentation mentale de la société n'était pas tronquée par de pseudos spécialistes, auteurs d'études et de thèses sur un sujet si compliqué : l'humain, et si dans

le débat on pouvait affirmer : « Tu causes, mais qu'est ce que tu en sais? »

SB **R**



# ON VA OÙ, LÀ ?

La gauche au pouvoir multiplie les concessions au grand patronat. De la reculade sur l'imposition des droits de succession au lancement d'un « pacte de compétitivité », tout ce qui est fait va clairement dans le sens voulu par le Medef. Dernière en date, la décision d'un cadeau de 20 milliards aux entreprises dans la foulée du rapport Gallois, le tout en associant si possible les directions syndicales à la gestion de l'affaire. Ces 20 milliards seront financés pour moitié par une restriction (supplémentaire) sur les dépenses de l'Etat, donc certainement sur les services publics. Mais c'est vrai que les écoles regorgent d'enseignants inutiles, les hôpitaux de soignants désœuvrés, et on en oublie. L'autre moitié serait prise en charge par la TVA, un impôt indirect, donc par le financement le plus inégalitaire.

A l'autre bout de la chaîne, il y a une politique digne de Guéant qui se poursuit paisiblement : répression des mobilisations sociales et politiques, avec les CRS envoyés contre la manifestation ouvrière au salon de l'automobile le 9 octobre, ou avec l'hallucinante répression des opposants à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes ; expulsion de travailleurs sans-papiers ; livraison d'Aurore Martin, militante basque, à la police espagnole ; expulsion de l'accueil d'urgence de familles complètes, réduites à camper sous des tentes.

Alors où nous emmènent-ils ce gens-là, Hollande, Ayrault, Valls, Duflot et leurs amis ? Ils sont en train de tracer un boulevard au fascisme, dans ses différentes versions, de la version light à la Copé-Le Pen à la version hard à la mode des « identitaires » et autres saloperies. Il faut dire que ça pullule à droite de la droite, avec des jeunes manifestement désorientés qui trouvent de ce côté-là un semblant d'opposition radicale au système. On l'a vu avec l'action spectaculaire sur le chantier de

la grande mosquée de Poitiers. De façon moins visible, les incidents se multiplient dans de nombreuses villes, les activistes d'extrême droite ne lésinant pas sur les moyens, y compris le coup de poing, pour imposer leur ligne autoritaire. Evidemment, l'extrême droite ne conduira pas bien loin ces jeunes dans la contestation du système. Fidèle à sa stratégie, le fascisme détourne la colère des victimes du capitalisme contre le capital international (aujourd'hui le FMI et la BCE), pour mieux protéger la classe dirigeante nationale. Il encourage surtout les divisions, la haine contre l'étranger (l'immigré, le musulman, le juif), là où il faudrait s'allier, tous ensemble, pour renverser les nantis.

Il y a urgence. Urgence à déboucher l'horizon, quand la gauche de gouvernement gère la crise jusqu'à nous emmener dans l'abîme. Contre l'austérité, la compétitivité et le nationalisme : développer la solidarité internationale pour nous débarrasser du capitalisme, et construire un monde autogéré et libre.

*« Tout l'art du fascisme consiste à se dire anticapitaliste sans s'attaquer sérieusement au capitalisme. Il s'emploie d'abord à transmuter l'anticapitalisme des masses en nationalisme. De temps à temps, l'hostilité des classes moyennes à l'égard du grand capitalisme va de pair avec un attachement tenace à l'idée de nation. Le fascisme préserve ses bailleurs de fonds de la colère populaire en détournant l'anticapitalisme des masses vers la "ploutocratie internationale" »  
(Daniel Guérin, Fascisme et grand capital, 1936)*

## L'abruti du mois

**Les socialistes ça ose tout...**



Parce qu'on est de gauche, ça fait un certain temps que les socialistes nous prennent pour des cons, mais il y a des jours où vraiment ils passent les bornes. Prenez par exemple Julien Vaillant jeune loup aux dents longues, qui est déjà conseiller régional de Lorraine, suppléant de J-Y. Le Déaut l'inamovible député de Pont-à-Mousson, et sûrement quelque chose dans l'appareil du PS. On pourrait se dire que maintenant qu'il est au pouvoir avec ses amis, il va faire des choses. Pour les sans papiers, par exemple. Il pourrait téléphoner à son ami Valls, ou dire à son mentor le Déaut de présenter une loi qui interdise de pourchasser les gens, une loi qui ferme les centres de rétention....

Ben non, Julien, lui, il va au cercle du silence à Pont à Mousson pour s'indigner du sort fait à deux sénégalais par son camarade ministre chefs des flics et des préfets...Il s'indigne contre le préfet, contre la vie qui est trop dure... Et tout ça bien sûr devant les journalistes et les photographes de l'est républicain (édition du 11 novembre).

*Il ira loin ce petit...*

**Date limite d'envoi des articles pour Résister! #16 : 10/12/2012**

**redaction@crr54.lautre.net**

**Comité de rédaction : 11/12/2012**

**Date de parution de Résister! #16 : 15/12/2012**

**Points de dépôts :**

\* Croc'us : 137, rue Mac Mahon - Nancy

\* Laissez-nous cuire : 78, rue Charles Keller - Nancy

\* Bar B'Arts : 29bis, rue Gambetta - Pont à Mousson

\* Vêt Ethic : 33 rue St Michel 54000 Nancy

\* CCAN : 69, rue de Mon desert - 54000 Nancy

# REACTION



Le débat sur le mariage homosexuel m'emmerde. Non pas que j'y sois opposé. Je ne vois pas de quel droit j'empêcherais certain(e)s de faire les conneries que j'ai pu faire par le passé. Mais faire passer cette disposition comme un acte de progrès sociétal relève d'une absence de volonté de réflexion politique sur le sujet ou d'une supercherie. Car il faudrait tout de même se rappeler que le mariage a deux fonctions essentielles : régler la question du patrimoine des époux et permettre d'établir la filiation, les deux étant liées par la question de l'héritage.

Pour que la question patrimoniale ait un intérêt, encore faut-il avoir un patrimoine. Et tout ce que peut permettre le mariage (comme la donation au dernier vivant par exemple) peut être réglé d'autre façon. L'intérêt réside alors uniquement dans une fiscalité qui avantage les personnes mariées. Mais là aussi, rappelons-nous que la question du patrimoine des époux contenait par le passé et contient encore dans nombre de pays la question de la dot : un joli instrument d'émancipation des femmes.

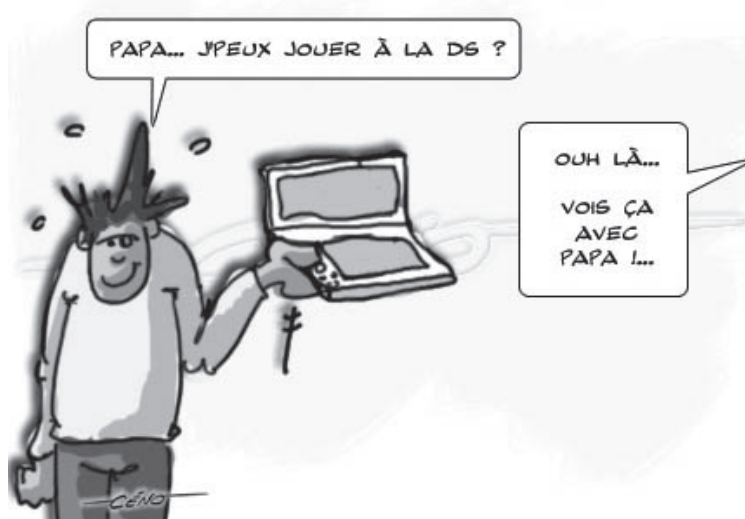
La question de la filiation est sans doute plus épineuse. Le mariage n'est qu'un moyen d'établir la filiation. La reconnaissance ou l'adoption en sont d'autres. Mais la question soulevée dans le cadre du débat sur le mariage homosexuel qui revient le plus souvent est celle de la place de l'autre parent, et donc non pas de la filiation mais de l'autorité parentale. Question qui peut s'apparenter aussi à la place de l'autre dans une famille recomposée.

J'entendais un dimanche matin sur France-Inter un excellent reportage où étaient interviewés des adultes qui avaient été élevés par des couples homosexuels. Les personnes qui les avaient élevés avaient réglé la question de la place du parent non géniteur par une adoption simple, celle-ci ne remettant pas en cause la filiation déjà établie. Et si la question se réduit à l'autorité parentale, on pourrait imaginer la poser au travers d'une délégation d'autorité parentale partielle. Le mariage apparaît dès lors superflu.

Mais derrière la question du mariage se profile la question du droit à l'adoption. Comme s'il devait y avoir un droit à être parent. On dénature ici ce que doit être le droit à l'adoption, à savoir le droit d'un enfant, pour qui la filiation n'est pas ou plus établie, à avoir des parents. La tendance à inverser le bénéficiaire du droit conduit à des dérives atterrantes, à la fois dans le cadre de l'adoption internationale où certaines pratiques peuvent s'apparenter à un commerce, mais aussi chez nous, avec une volonté de faire évoluer les textes visant à la protection des enfants afin que ceux-ci soient plus rapidement adoptables. Et ce ne sont pas des enfants de riches qu'on souhaite faire adopter plus rapidement.

Alors non, le mariage homosexuel ne sera pas un progrès, tout simplement parce que ce n'est qu'un mariage et que notre espoir devrait être que celui-ci tombe en désuétude. Il instaure de plus une confusion entre un contrat établi sur la place publique et ce qui relève de l'intime, l'orientation sexuelle. A ce train- là, le droit à consommer le mariage a de beaux jours devant lui. La réelle injustice réside en l'attribution d'avantages et de droits à des personnes du simple fait qu'elles sont mariées. Ne serait-il pas plus souhaitable de revendiquer un revenu décent pour tous à la retraite que de quémander la possibilité d'entrevoir un jour, si notre conjoint à la décence de mourir avant nous, la possibilité de percevoir une maigre pension de réversion ?

Jencri **R**



**Rencontre-débat avec le docteur Izzeldin Abuelaish  
Mardi 20 novembre 20 h 30**

**MJC Pichon (7, bd du Recteur-Senn à Nancy)**  
Spécialiste des problèmes de politique de santé, sa renommée tient d'abord à ses convictions pacifistes pour le rapprochement entre le peuple palestinien et le peuple israélien afin de conjurer la dynamique de haine et de violence.

La soirée est organisée par :  
L'Association France Palestine Solidarité (AFPS), le Mouvement pour une Alternative Non Violente (MAN), Une Autre Voix Juive (UAVJ) et l'Union Juive Française pour la Paix (UJFP)

**Collectif C14  
Lundi 19 novembre 19 h 30 au  
CCAN**

Apéro découverte au sujet de l'économie distributive et des monnaies locales.

**Solidarité avec le peuple syrien,  
le vendredi 30 novembre  
à la salle des fêtes de Vandoeuvre,  
à partir de 19 h 30.**

Des associations dont l'ATMF et le MSPS (mouvement de solidarité avec le peuple syrien) organisent une soirée de solidarité.  
Tous les fonds collectés serviront à financer des actions d'aides humanitaires en faveur du peuple syrien.

**Cercle de silence**

**Nancy**  
24/11 à 15 h 00  
place Stanislas

**Pont à Mousson**  
8/12 à 10 h 30  
place Duroc

**ALIMENTERRE  
7 FILMS  
POUR ALIMENTER  
LE DÉBAT**



**Film La Era Del Buen Vivir**  
évoque la lutte des Mayas face à la globalisation de la...

Mardi 20 novembre 20 h 30  
Cinéma Concorde (48 place Duroc  
54700 Pont-à-Mousson)

Jeudi 22 novembre 20 h 00  
BMI (48 rue Saint-Michel 88000  
Epinal)

**Film Planète à vendre**  
Un film d'Alexis MARANT qui nous amène sur trois continents pour nous montrer la mainmise des pays riches et émergents.

Jeudi 22 novembre 20 h 30  
Cinéma Casino (8 rue Franchepré  
54240 Joeuf)

Jeudi 29 novembre 20 h 15  
Caméo Saint Sébastien (6 Rue  
Léopold Lallement Nancy)

**Film Pillage des ressources naturelles : qui possède la vie ?**

Quand la Suisse et les États-Unis ont exploité les savoirs indigènes et la biodiversité du Zimbabwe...

Mardi 20 novembre 19 h 15  
Mines de Nancy, Campus ARTEM  
(92 rue du Sergent-Blandan,  
Nancy)

**Film Les défis du Guarana**

A travers la filière du Guarana, le film illustre comment, dans un territoire qui est soumis à de forts enjeux...

Mercredi 21 novembre 20 h 30  
Le Bar BART'S (29 bis rue  
Gambetta 54700 Pont-à-Mousson)

**Film Les moissons du futur**  
L'agro-écologie, solution pour que chacun se nourrisse demain ? Oui, démontre ce documentaire !

Jeudi 22 novembre 20 h 30  
Cinéma Casino (8 rue Franchepré  
54240 Joeuf)

**Festival Alimenterre**  
informations : <http://www.festival-alimenterre.org>

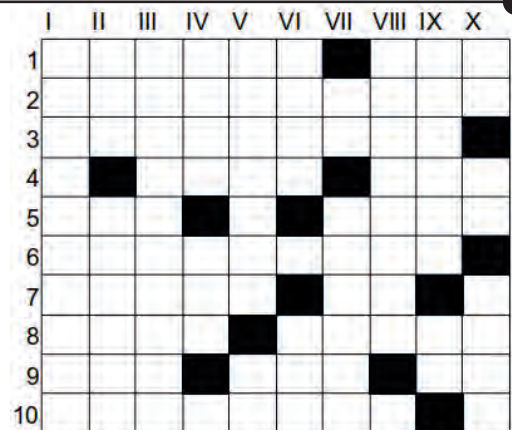
**MOTS CROISES par Victor K.**

**Horizontalement**

- 1 Plus c'est clair, plus c'est consommé. Jarry l'a fait roi.
- 2 Comme des intentions patronales,... ou des pensées de curés.
- 3 Zoonose.
- 4 N'es pas prêt pour l'autogestion. Pronom.
- 5 Rivière. Perçois.
- 6 « Il est interdit d'interdire » est une bonne illustration de cette figure de style.
- 7 Passe. Réussit à la fin.
- 8 Comme la social-démocratie par le capital. Ça c'est vrai ça!
- 9 Cœur de Vénus. C'est par là que ça passe. Faculté.
- 10 En lien avec la chose.

**Verticalement**

- I Les rodomontades de Montebourg le sont...
- II Machin. Branché anglais.
- III Doué.
- IV Basses eaux. La messe est dite.
- V Quand c'est pas un flic, il se tape les juges.
- VI Comme les électrices socialistes le 7 mai.
- VII Du matin. En forme d'arc brisé.
- VIII Qualité (?) à laquelle Sarko essayait de prétendre.
- IX Colorée. Cours.
- X Machin préféré des cabris. Spécialité. Dé-bronze.



Solutions #14